



Avant Programme du CEN Elbattane - 08 Février 2015

CO	Comité d'organisation	Président	Membre	Coordinateur	Directeur du concours	Secrétaire
	FTSE - FNARC	Mr MAHER BERRACHID	Mr ZIED ABDELKEFI	Mr ABDERRAZEK SFAIHI	Dr DRISS KHADIJA	Mme ACHWAK DABBABI

OFFICIELS	Délégué Technique				Commissaire en chef	Engagement		
	Dr CHABCHOUB AHMED				Mr ELMEKSI RIADH	Principe		
							Nominatif	05/02/2015
	Jury	Commission Vétérinaire			Commissaire	Médecin du concours		
	Mr ZIED ABDELKEFI (Pdt)	Dr BENSALAH AKRAM (Pdt)			Mr HATTAB MADIOUNI			
	Mr JENDOUBI NABIL	Dr BENMUSTAPHA MONIA						
	Mr RABEH ILAHI	Dr EZZAR SOFIENE			Vétérinaire traitant			
			Dr KHADIJA DRISS			Dr SIRINE ZAOUALI		
						Maréchal Ferrant		
						Mr RIDHA BADRAOUI		



Avant Programme du CEN Elbattane - 08 Février 2015

CED	Course	Distance	Droit d'engagement		Première Inspection		Départ de la course		Vitesses	Poids minimum	
	CED	24 Km	10 DT		08/02/15 à 08h30		08/02/15 à 09h00		10 à 12 Km/h	sans	
	Dotations	Prix en nature									
	Boucle	Couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Fin de la course	Remarque
	1	Verte	12	12	2	Sans	64 bpm	20 min	30 min	Entre 11h30 - 11h54	In Vet
	2	verte	12	24	1		64 bpm	30 min			Ligne d'arrivée
CEQ 1	Course	Distance	Droit d'engagement		Première Inspection		Départ de la course		Vitesses	Poids minimum	
	CEQ 1	43 Km	20 DT		08/02/15 à 08h00		08/02/15 à 08h30		12 à 15 Km/h	sans	
	Dotations	3 à 5 participants : 300 DT / 6 à 15 : 700 DT / 16 à 25 : 1000 DT à partager équitablement entre tous les chevaux qualifiés avec un plafond maximum de 80 DT/Cheval									
	Boucle	Couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Fin de la course	Remarque
	1	Bleue	25	25	2	Sans	64 bpm	20 min	30 min	Entre 11h52 - 12h35	In Vet
	2	Rouge	18	43	1		64 bpm	30 min			Ligne d'arrivée
CEQ 2	Course	Distance	Droit d'engagement		Première Inspection		Départ de la course		Vitesses	Poids minimum	
	CEQ 2	61 Km	20 DT		08/02/15 à 7h30		08/02/15 à 08h00		12 à 15 Km/h	sans	
	Dotations	3 à 5 participants : 400 DT / 6 à 15 : 900 DT / 16 à 25 : 1200 DT à partager équitablement entre tous les chevaux qualifiés avec un plafond maximum de 120 DT/Cheval									
	Boucle	Couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Fin de la course	Remarque
	1	Bleue	25	25	2	Sans	64 bpm	20 min	30 min	Entre 12h48 - 13h50	In Vet
	2	Rouge	18	43	2	Sans	64 bpm	20 min	40 min		In Vet
	3	Rouge	18	61	1		64 bpm	30 min			Ligne d'arrivée
CEQ 3	Course	Distance	Droit d'engagement		Première Inspection		Départ		Vitesses	Poids minimum	
	CEQ 3	80 Km	CEQ 3 : 20 DT		08/02/15 à 07h00		08/02/15 à 07h30		CEQ 3 : 12 à 15 Km/h	Sans	
	Dotations	CEQ 3 : 3 à 5 participants : 750DT / 6 à 15 : 1200DT / 16 à 25 : 1500DT à partager équitablement entre tous les chevaux qualifiés avec un plafond maximum de 180DT/Cheval									
	Boucle	Couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Fin de la course	Remarque
	1	Jaune	30	30	2	Sans	64 bpm	20 min	40 min	Entre 14h06 - 15h25	In Vet
	2	Bleue	25	55	2	15 min / Départ	64 bpm	20 min	40 min		In Vet
	3	Bleue	25	80	1		64 bpm	30 min			Ligne d'arrivée

Important : Les dossards seront remis aux cavaliers à l'issue de la réunion technique qui aura lieu à la FNARC après la première inspection.

REGLEMENT DES COMPETITIONS : REGLEMENT FTSE/FEI EN VIGUEUR

VACCINATION Grippe : 2 injections à 3 sem / 3 mois d'intervalle puis rappel tous les 6 mois Rage: Vaccination anuelle

Aucune vaccination de doit être effectuée dans les 7 jours qui précèdent l'entrée du cheval aux écuries de la compétition

Il est de la responsabilité de chaque club affilié de s'assurer que leurs participants ont l'âge correct et qu'ils répondent aux conditions d'engagement aux épreuves auxquelles ils sont engagés conformément aux tableaux des catégorisations et conditions techniques.

Tout engagement effectué en violation des règles relève de la responsabilité exclusive du club engageur qui en assume les conséquences